



JE SUIS PSYCHOLOGUE, MA NOTICE MOBISOINS Version courte

L'application Mobisoins V2 est téléchargeable gratuitement sur smartphone et/ ou tablette
Avant la 1ere utilisation, contactez-nous pour renseigner l'identifiant client.

Je valide mon intervention :

Je clique sur l'intervention concernée :

- 1- Je coche « Réalisé »
- 2- Je valide mon intervention

Ou j'ajoute mon intervention si elle n'est pas planifiée :

- 1- Je clique sur le + en haut à droite

Attention, par défaut, cela génère une nouvelle intervention à la date et à l'heure de la création. Je modifie la date et l'horaire (début et fin) si besoin.

- 2- Je peux ajouter le soin réalisé non prévu en cliquant sur le + en haut à droite.

Je recherche le soin dans la liste.

Je clique dessus pour le sélectionner puis je valide en haut à droite en répondant « oui » à la question : « Etes-vous sûr de vouloir ajouter ces soins à l'évènement ? »

Mon soin s'affiche dans l'intervention coché comme « Réalisé »

- 3- Je valide mon intervention (✓ en haut à droite)

J'accède ensuite au tableau de bord du patient



Je clique sur « Suivis » / » Suivis psy »
Je clique sur le + pour ajouter un suivi



- 1- **Je sélectionne** le titre de mon suivi dans la liste déroulante
- 2- **Je saisis** mon suivi en cliquant sur « **Votre commentaire** »

Le contenu du suivi peut être confidentiel. Dans ce cas, il faudra choisir le type de confidentialité.

- 3- **Je valide**, je réponds à la question suivante :

« *Voulez-vous ajouter des pièces jointes après la validation ?* »

- 4- **J'ajoute mon document** si nécessaire en pièce jointe

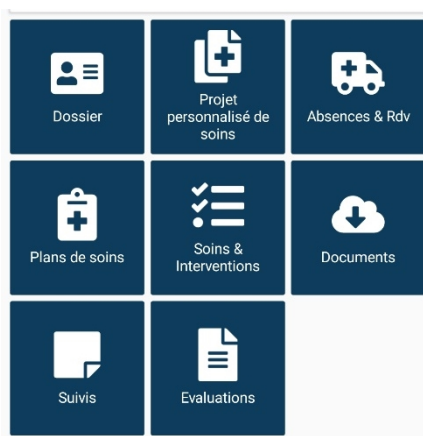
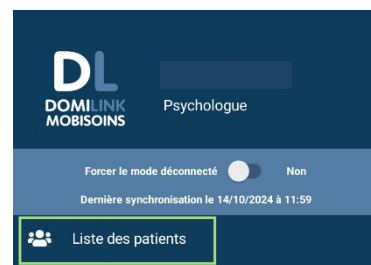
Mes suivis sont visibles par le médecin traitant

Sélectionnez un type de confidentialité
Les utilisateurs ayant accès au dossier
Moi
Ma spécialité
Ma spécialité, les urgences, soins et médecins
Mon groupe utilisateur

Informations complémentaires :

- 1- Pour accéder au tableau de bord du patient

- › Je clique sur le menu de gauche  , puis sur « **Liste des patients** »
- › Je saisis le nom du patient, puis je clique sur sa fiche
- › Depuis le tableau de bord, je peux ajouter et/ou consulter des informations en cliquant sur le pavé concerné.



- 2- Le dossier du patient reste accessible par le menu de l'application (Liste des patients) jusqu'à 16 jours après sa sortie d'HAD.

En tant que professionnel libéral, les accès aux dossiers des patients sont nominatifs.

Mon identifiant et mon mot de passe sont strictement personnels.

PENSEZ A SE DECONNECTER